



## Communiqué de presse

Paris, le 04 juin 2026

### CADMIUM : L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE UNE NOUVELLE SURTRANSPOSITION ET TOURNE DEFINITIVEMENT LE DOS À LA « SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE »

Les organisations représentatives des grandes cultures française (AGPB, AGPM, CGB, FOP, UNPT) dénoncent avec consternation l'adoption cette nuit par l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à abaisser les seuils de cadmium dans les engrais phosphatés.

À l'image de l'examen de la loi d'urgence agricole, où les promesses de simplification ont en réalité conduit à davantage de surtranspositions et de complexité, les actes viennent une nouvelle fois contredire les discours.

Par 144 voix contre 22, les députés ont choisi d'imposer à l'agriculture française une surtransposition supplémentaire, alors même que ces mêmes responsables politiques affirment, depuis des mois, vouloir mettre fin aux distorsions de concurrence qui pénalisent nos producteurs face à leurs homologues européens et mondiaux.

Sur le cadmium, alors qu'une réglementation européenne existe déjà avec un seuil de 60 mg de cadmium/Kg de  $P_2O_5$  (pentoxyde de phosphore) applicable dans les 27 États membres, l'Assemblée nationale a choisi d'aller seule plus loin. Malgré le réexamen prochain du dossier par la Commission européenne et malgré le soutien du Gouvernement à une solution plus équilibrée, les députés ont adopté des seuils purement franco-français de 40 mg/kg dès 2027 puis de 20 mg/kg à partir de 2030.

Ce vote n'est ni une victoire de la science, ni une victoire de la santé publique. C'est avant tout une victoire politique des tenants de la décroissance agricole et... de leurs alliés de circonstance.

Depuis plusieurs années, une partie croissante de la classe politique poursuit la même logique : moins de production, plus de contraintes et toujours davantage de culpabilisation de ceux qui nourrissent le pays. Le cadmium n'aura été qu'un nouveau prétexte.

Car derrière les slogans, les faits sont têtus. Dans la filière pomme de terre par exemple, plus de 2 600 analyses réalisées entre 2009 et 2024 par les instituts techniques et interprofession démontrent une teneur moyenne de 0,026 mg/kg dans les tubercules, soit près de quatre fois inférieure à la limite réglementaire européenne.

Pourtant, durant tout le débat parlementaire, certains ont entretenu l'idée d'une alimentation française contaminée et d'un risque sanitaire généralisé. Cette présentation des faits est totalement fausse et profondément injuste pour les centaines de milliers d'agriculteurs qui appliquent quotidiennement les standards sanitaires les plus exigeants au monde.

Une nouvelle fois, la France s'impose des contraintes que ses voisins refusent. Une nouvelle fois, l'agriculture française sert de variable d'ajustement à une idéologie qui confond écologie et recul de la production.

À force de voter contre ceux qui produisent, investissent et nourrissent le pays, certains finiront par découvrir qu'un pays qui ne produit plus est un pays qui dépend des autres.

L'AGPB, AGPM, CGB, FOP et l'UNPT appellent désormais le Sénat à mettre un terme à cette nouvelle surtransposition et à replacer au cœur du débat la science, les faits, ainsi que les enjeux stratégiques et géopolitiques pour la France, en s'en tenant strictement à la règle européenne — rien que la règle européenne.

La question est désormais claire — le Sénat est-il pour ou contre les surtranspositions franco-françaises et la décroissance agricole ?

---

## CONTACTS PRESSE :

**AGPB** : Helene MILESI - [helene.milesi@comfluence.fr](mailto:helene.milesi@comfluence.fr) - 06 71 73 92 06  
**AGPM** : Guillaume LE HOAN - [guillaume.le-hoan@agpm.com](mailto:guillaume.le-hoan@agpm.com) - 06 16 04 42 30  
**CGB** : Carine MEIER - [cmeier@cgb-france.fr](mailto:cmeier@cgb-france.fr) - 06 27 05 23 80  
**FOP** : Thibaut LEDERMANN - [t.ledermann@fopoleopro.com](mailto:t.ledermann@fopoleopro.com) - 06 50 69 20 08  
**UNPT** : Renan MORGAT - [r.morgat@unpt.fr](mailto:r.morgat@unpt.fr) - 01 44 69 42 47

---

## À PROPOS DE :



**L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales)** est une association spécialisée adhérente à la FNSEA qui agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB rassemble les céréaliers de France qui ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)



**L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs)** est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. [www.maizeurop.com/structure/agpm](http://www.maizeurop.com/structure/agpm)



**La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves)** est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. [www.cgb-france.fr/](http://www.cgb-france.fr/)



**La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)** est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. [www.fopoleopro.com](http://www.fopoleopro.com)



**L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre)** est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculle). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). [www.unpt.fr](http://www.unpt.fr)

---

